



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2023 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le jeudi 10 novembre 2022 à 13 h à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Marc Bureau Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Est absent, monsieur le conseiller Steve Moran.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, M^e Andrée Loyer, directrice exécutive et greffière par intérim, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines, Émilie Chasles, directrice territoriale, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Louis Charles Désy, directeur par intérim, Infrastructures et projets, Renée Guénette, chef de division, Finances, François Léveillé, directeur, Cabinet du conseiller désigné, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau et Mario St-Pierre, directeur, Finances.

Informations générales sur le déroulement des recommandations

Monsieur le conseiller Daniel Champagne explique les règles entourant les votes sur les recommandations. Les demandes d'amendement des élus seront traitées d'abord afin d'être votées et intégrées aux recommandations finales, lesquelles seront ensuite lues par madame la mairesse, et votées si un élu en fait la demande.

RT20221111-P25 RECOMMANDATIONS FINALES DU PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLETS MAINTIEN 2023-2027

Aménagements de terrains vacants

Le premier amendement est proposé par madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent et appuyé par madame la conseillère Caroline Murray. L'amendement se lit comme suit :

BUDGET-2023-014.1 (CP-FIN-2022-A1)

« Réintégrer une bonification pour le projet « Aménagements de terrains vacants » à la hauteur de 1 M\$ pour la période de 2023 à 2027. Le financement sera assuré par les sommes libérées par le report d'un projet en radiocommunication au Plan directeur informatique. »

Madame la mairesse France Bélisle demande une clarification quant aux capacités de livrer en 2023. Monsieur Yvan Moreau rappelle qu'un mandat a été reçu en juillet 2021 en lien avec le plan directeur déposé par le CREDDO. Une consultation publique est à venir afin de confirmer les besoins des communautés et sera ensuite déposé en 2023 le plan d'action avec un montage financier. Il faut comprendre que les terrains sont en zone inondable et qu'il y a des contraintes. Monsieur Louis Charles Désy indique qu'à court terme, puisque des autorisations sont requises par le gouvernement, rien ne pourra être réalisé en 2023.

Elle demande ensuite si cet argent demandé par madame Norris Parent est nécessaire pour la consultation. Monsieur Moreau répond négativement.

On ajouterait donc un montant supplémentaire réservé, mais compte tenu des étapes opérationnelles de ce projet, cet argent ne sera pas utilisé en 2023.

Monsieur le conseiller Mike Duggan indique que ce projet a été ciblé parce que des éléments étaient questionnés. Monsieur Moreau indique qu'actuellement le projet en est aux étapes préliminaires et que les besoins sont inconnus. Madame Norris Parent comprend que les fonds ne seront pas dépensés, mais elle souhaite que les gens comprennent que leur situation n'est pas négligée.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon indique que la demande de vote porte sur un montant d'argent inclus à un plan financier qui n'est pas encore défini. Il suggère un report à l'an prochain.

Monsieur le conseiller Marc Bureau se retire du vote puisqu'il était membre du CREDDO et qu'il a déjà participé à des étapes concernant ce projet avant son élection.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent indique que la réserve de 1 M\$ supplémentaire sera utilisée afin de financer le plan d'action qui sera déposé.

Monsieur le président invite au vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} Caroline Murray	M ^{me} la mairesse France Bélisle	M. Marc Bureau
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Steven Boivin	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Gilles Chagnon	
M. Steve Moran	M. Jocelyn Blondin	
M ^{me} Isabelle N. Miron	M. Jean Lessard	
M. Louis Sabourin	M. Mario Aubé	
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	M. Edmond Leclerc	
M. Mike Duggan		
M ^{me} Olive Kamanyana		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet		
M. Denis Girouard		
M. Daniel Champagne		

Le vote de monsieur Moran est indiqué par monsieur Sabourin.

L'amendement est donc accepté à la majorité.

Éco centres mobiles

Le second amendement est demandé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc et appuyé par monsieur le conseiller Mario Aubé et se lit comme suit :

BUDGET-2023-040 (CP-SEMR-2022-024)

« Le comité exécutif recommande de maintenir les écocentres mobiles ~~pour l'année 2023~~ **annuellement**, à raison de trois (3) écocentres mobiles pour le secteur d'Aylmer et de deux (2) écocentres mobiles pour le secteur de Buckingham **et de mandater l'administration de proposer, si nécessaire, des ajustements quant au nombre d'écocentres mobiles tenus annuellement en fonction des besoins et de la participation citoyenne.** »

Un sous-amendement est proposé par madame la conseillère Caroline Murray et appuyé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc, et se lit comme suit :

« Le comité exécutif recommande de maintenir les écocentres mobiles ~~pour l'année 2023~~ **annuellement**, à raison de trois (3) écocentres mobiles pour le secteur d'Aylmer et de deux (2) écocentres mobiles pour le secteur de Buckingham, **CONSIDÉRANT QUE CES DEUX SECTEURS SONT EXEMPS D'ÉCOCENTRE et de mandater l'administration de proposer, si nécessaire, des ajustements quant au nombre d'écocentres mobiles tenus annuellement en fonction des besoins et de la participation citoyenne.** »

Le vote n'est pas demandé et le sous-amendement est accepté par les membres du conseil.

Équité, diversité et inclusion

Un troisième amendement est demandé par madame la conseillère Bettyna Bélizaire, il est appuyé par madame la conseillère Caroline Murray et se lit comme suit :

BUDGET-2023-025 (CP-RH-2022-012)

« Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir une somme de 400 000 \$ pour la mise en œuvre d'actions d'équité, de diversité et d'inclusion, réparties sur trois ans (2023, 2024 et 2025), dont 150 000 \$ pour l'année 2023 en commençant par un diagnostic de la culture organisationnelle qui comprendra des consultations avec toutes les parties prenantes. Un montant récurrent de 25 000 \$ est également autorisé à partir de 2026. ».

Le vote n'est pas demandé quant à cet amendement et ce dernier est accepté par les membres du conseil

Camps de jour

Un quatrième amendement est demandé par monsieur le conseiller Steven Boivin, appuyé par madame la mairesse France Bélisle et se lit comme suit :

BUDGET-2023-035 (CP-SLSDC-2022-33)

« Recommande d'adopter la majoration prévue pour 2023 tel que présenté au scénario 2.

Mandater l'administration à revenir au conseil municipal avant l'étude du budget 2024 afin de faire un bilan des impacts liés à la tarification 2023 des camps de jour ainsi que de présenter les résultats de la révision des programmes et mesures de soutien aux familles pour les inscriptions aux programmes.

Mandater l'administration à revenir à la Commission des loisirs des sports et du développement communautaire avec des scénarios visant à obtenir un équilibre des contributions ville et citoyen. Identifier la période de temps appropriée. »

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin questionne les impacts financiers, qui ne s'appliquent pas en 2023.

Madame la conseillère Caroline Murray demande le vote à l'amendement.

POUR

M^{me} la mairesse France Bélisle
M. Steven Boivin
M. Gilles Chagnon
M^{me} Bettyna Bélizaire
M. Jocelyn Blondin
M. Steve Moran
M. Marc Bureau
M^{me} Tiffany-Lee Norris Parent
M. Mike Duggan
M^{me} Olive Kamanyana
M. Denis Girouard
M. Jean Lessard
M. Mario Aubé
M. Edmond Leclerc
M. Daniel Champagne

CONTRE

M^{me} Caroline Murray
M^{me} Anik Des Marais
M^{me} Isabelle N. Miron
M. Louis Sabourin
M^{me} Alicia Lacasse-Brunet

Le vote de monsieur Moran est indiqué par monsieur Sabourin.

L'amendement est accepté à la majorité des membres du conseil.

Plan de la présentation – Décisions finales - Recommandations

Madame Renée Guénette explique la structure des recommandations qui seront présentées. Les amendements qui ont été acceptés précédemment sont intégrés à la présentation. Madame la mairesse fait lecture des recommandations telles que présentées au document Budget 2023.

RECOMMANDATIONS :

Projet de la rue Notre-Dame – Rapport d’avancement – Mise à jour financière

BUDGET-2023-001 (CP-INFRAS-2022-32)

Le comité exécutif recommande d’autoriser le Service des finances à prévoir un budget additionnel de 17,2 M\$ en 2023 pour le programme de réfection de la rue Notre-Dame lors de la préparation du PI-VM 2023-2027.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Politique sur la bonification des trottoirs et des passages piétonniers en milieu bâti

BUDGET-2023-002 (CP-INFRAS-2022-28)

Le comité exécutif recommande d’approuver les critères de justification de bonification des trottoirs et passages piétonniers en milieu bâti proposés par le Service des infrastructures et des projets.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-003 (CP-INFRAS-2022-29)

Le comité exécutif recommande d’approuver la priorisation des interventions de pointage 61 à 100 pour la bonification des trottoirs et de critère 1 « réduire les distances de déplacement » pour les passages piétonniers, proposée par le Service des infrastructures et des projets.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-004 (CP-INFRAS-2022-30)

Le comité exécutif recommande d’autoriser le Service des finances à présenter une bonification du budget annuel de 1 M\$ sur une période de 10 ans (2024 à 2033) à l’enveloppe ING-09-007 du PIVM.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-005 (CP-INFRAS-2022-31)

Le comité exécutif recommande de mandater le Service des infrastructures et des projets à déposer pour approbation par le conseil municipal la « Politique de bonification des trottoirs et passages piétonniers en milieu bâti ».

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Plan directeur informatique 2023-2027

BUDGET-2023-006 (CP-TI-2022-001)

Le comité exécutif recommande d’approuver le Plan Directeur Informatique 2023-2027 rédigé par le Service des technologies de l’information.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-007 (CP-TI-2022-002)

Le comité exécutif recommande d’autoriser le Service des finances à prévoir lors de la préparation du PIVM 2023-2027, les montants prévus au Plan Directeur Informatique 2023-2027 rédigé par le Service des technologies de l’information en retirant le projet de radiocommunication au montant de 1 M\$.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-008 (CP-TI-2022-003)

Le comité exécutif recommande le dépôt du document stratégique Plan Directeur Informatique 2023-2027.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Plan d'investissements – Volet maintien 2023-2027**BUDGET-2023-009 (CP-FIN-2022-024)**

Le comité exécutif recommande de hausser les investissements en maintien équivalent à 1 % du compte de taxes, financés par la dette.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-010 (CP-FIN-2022-025)

Le comité exécutif recommande d'annuler les projets suivants adoptés aux PIVM antérieurs afin d'utiliser les fonds libérés pour financer le PIVM 2023-2027 :

- Édifice John-Luck (remplacement de chaudière non réalisé) : PIVM 2019 et 2022 – 876 729 \$
- Ateliers municipaux rue d'Edmonton - abris à sel : PIVM 2020 et 2021 – 541 000 \$
- Ateliers municipaux rue d'Edmonton - réfection des façades : PIVM 2020 – 1 733 000 \$

La recommandation est acceptée par les membres du conseil

BUDGET-2023-011 (CP-FIN-2022-026)

Le comité exécutif recommande d'augmenter la dette pour financer les projets suivants pour donner suite aux nouvelles normes exigées du gouvernement du Québec :

- Signalisation routière des passages pour les personnes, soit 300 000 \$ / an pour les années 2023 et 2024);
- Véhicules en fin de vie reliés au Schéma de couverture de risque en incendie, soit 2 397 000 \$ en 2024 et 3 493 000 \$ en 2025.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil

BUDGET-2023-012 (CP-FIN-2022-027)

Le comité exécutif recommande de financer la construction du second écocentre secteur ouest (595 000 \$ en 2023 et 9 000 000 \$ en 2024) ainsi que la construction d'un centre de transbordement et le maintien du centre de transbordement du 860, de la Carrière (1 000 000 \$ en 2023) par les redevances du PGMR ou l'augmentation de la dette.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-013 (CP-FIN-2022-028)

Le comité exécutif recommande que le projet d'infrastructures (bornes) pour l'électrification de la flotte municipale soit financé par les projets en cours à être adoptés au cours des prochaines années, soit 100 000 \$ /an en 2024 et 2025.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-014 (CP-FIN-2022-029)

Le comité exécutif recommande d'approprier des fonds totaux de 14 730 000 \$, pour les années 2023 à 2027, provenant de la réserve cycle de vie pour financer des travaux de réfection sur les infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-014.1 (CP-FIN-2022-A1)

Réintégrer une bonification pour le projet « Aménagements de terrains vacants » à la hauteur de 1 M\$ pour la période de 2023 à 2027. Le financement sera assuré par les sommes libérées par le report d'un projet en radiocommunication au Plan directeur informatique.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc. Le résultat est le suivant :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} Caroline Murray	M ^{me} la mairesse France Bélisle	M. Marc Bureau
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Steven Boivin	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Gilles Chagnon	
M. Steve Moran	M. Jocelyn Blondin	
M ^{me} Isabelle N. Miron	M. Jean Lessard	
M. Louis Sabourin	M. Mario Aubé	
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	M. Edmond Leclerc	
M. Mike Duggan		
M ^{me} Olive Kamanyana		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet		
M. Denis Girouard		
M. Daniel Champagne		

Le vote de monsieur Moran est indiqué par madame Murray. La recommandation est acceptée à la majorité des membres du conseil.

BUDGET-2023-015 (CP-FIN-2022-030)

Le comité exécutif recommande l'adoption du Plan d'investissements – volet maintien 2023-2027 tel que présenté.

Le vote est demandé par madame la conseillère Caroline Murray. Le résultat est le suivant :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse France Bélisle	M ^{me} Caroline Murray	M. Edmond Leclerc
M. Steven Boivin	M ^{me} Bettyna Bélizaire	
M. Gilles Chagnon	M ^{me} Anik Des Marais	
M. Jocelyn Blondin	M. Steve Moran	
M. Marc Bureau	M ^{me} Isabelle N. Miron	
M. Mike Duggan	M. Louis Sabourin	
M ^{me} Olive Kamanyana	M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	
M. Denis Girouard	M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet	
M. Jean Lessard		
M. Mario Aubé		
M. Daniel Champagne		

Le vote de monsieur Moran est indiqué par madame Murray. La recommandation est acceptée à la majorité des membres du conseil.

Plan d'investissements – Volet projets 2015-2018**BUDGET-2023-016 (CP-FIN-2022-031)**

Autoriser un montant supplémentaire de 66,9 k\$ pour poursuivre le projet pilote au Lac Beauchamp

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-017 (CP-FIN-2022-032)

Autoriser un montant supplémentaire de 3 k\$ pour balancer le projet de la rue Morin.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-018 (CP-FIN-2022-033)

Retourner au solde disponible du PI-VP 2015-2018 un montant désengagé de 11,4 k\$ (Liaison Laurier-Cœur CV-tronçon Eddy-Maisonnette/Windmill et Liaison Laurier-Cœur CV-tronçon Eddy-Montcalm/Windmill).

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Gouvernance – Plan d’investissements – Volets projets

BUDGET-2023-019 (CP-DG-2022-023)

Il est recommandé d’accepter la démarche de gouvernance des projets qui seront identifiés au Plan d’investissement - volet projets.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-020 (CP-DG-2022-024)

Il est recommandé de mandater la Direction générale de présenter au conseil municipal une définition et des critères qui vont baliser les projets admissibles au PIVP.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-021 (CP-DG-2022-025)

Il est recommandé de mandater la Direction générale à implanter la démarche.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Plan décennal financier 2023-2032

Considérant le dépôt du Plan financier à long terme 2023-2032.

Considérant que les besoins en investissements autant en maintien qu’en développement sont importants.

Considérant qu’il est souhaitable d’établir des indicateurs afin de bien encadrer notre planification financière à long terme.

BUDGET-2023-022 (CP-FIN-2022-034)

Il est recommandé de viser à long terme un niveau de 1 pour le ratio «dette/revenus» tout en permettant un maximum de 1,25 pendant la durée du présent plan financier 2023-2032 considérant les nombreux investissements à réaliser.

Monsieur le conseiller Steve Moran indique, par le biais de madame la conseillère Caroline Murray, vouloir s’abstenir. La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-023 (CP-FIN-2022-035)

Il est recommandé de limiter à un maximum de 15 % la part du service de la dette dans l’ensemble du budget de la Ville pour la durée du présent plan financier 2023-2032.

Monsieur le conseiller Steve Moran indique, par le biais de madame la conseillère Caroline Murray, vouloir s’abstenir. La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

RT20221111-P26 **RECOMMANDATIONS FINALES SUR LES AMÉLIORATIONS DE SERVICE**

Présentation par madame la mairesse France Bélisle.

RECOMMANDATIONS :**Investissement requis en ressources humaines relatif au programme d'équité, de diversité et d'inclusion****BUDGET-2023-024 (CP-RH-2022-011)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des ressources humaines pour réaliser les objectifs de progression permettant à la Ville d'atteindre un niveau de maturité supérieur en équité, diversité et inclusion.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-024.1 (CP-RH-2022-A1)

Le comité exécutif recommande de consulter la Commission du Vivre-Ensemble et la Commission Gatineau Ville en Santé comme comités internes. Pour bonifier nos actions de communication auprès des communautés de la diversité dans le but, entre autres, d'accroître la représentativité de la population gatinoise au sein de la fonction publique municipale.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-025 (CP-RH-2022-012)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir une somme de 400 000 \$ pour la mise en œuvre d'actions d'équité, de diversité et d'inclusion, réparties sur trois ans (2023, 2024 et 2025), dont 150 000 \$ pour l'année 2023 en commençant par un diagnostic de la culture organisationnelle qui comprendra des consultations avec toutes les parties prenantes. Un montant récurrent de 25 000 \$ est également autorisé à partir de 2026.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Charte de la biodiversité – Année de transition**BUDGET-2023-026 (CP-STE-2022-001)**

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir une dépense supplémentaire de 52 702 \$ au budget 2023 pour l'année de transition 2023 du plan d'action en biodiversité.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Plan de gestion de l'eau – Année de transition**BUDGET-2023-027 (CP-STE-2022-002)**

Le comité exécutif recommande d'adopter le financement de 228 416 \$ pour la mise en œuvre de l'année de transition 2023 du Plan de gestion de l'eau (02-47321).

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-028 (CP-STE-2022-003)

Le comité exécutif recommande *de considérer*, dans le cadre des projets qui seront présentés au Plan d'investissement – Volet développement (PIVP), le financement de 66 019 \$ pour la poursuite des actions prévues au Plan de gestion environnementale du lac Beauchamp.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet questionne la mention « considérer ». Monsieur Tanguay indique que les sommes ont été allouées à la recommandation 16.

À l'unanimité, la recommandation est modifiée comme suit :

Le comité exécutif recommande *d'appliquer*, dans le cadre des projets qui seront présentés au Plan d'investissement – Volet développement (PIVP), le financement de 66 019 \$ pour la poursuite des actions prévues au Plan de gestion environnementale du lac Beauchamp.

La recommandation modifiée est acceptée par les membres du conseil.

Plan de foresterie urbaine 2023-2030

BUDGET-2023-029 (CP-STE-2022-004)

Le comité exécutif recommande de créer un poste permanent de professionnel et trois postes permanents de cols blancs plus 8 mois de surcroît par année pour la mise en œuvre du Plan de foresterie urbaine.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-030 (CP-STE-2022-005)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir une dépense supplémentaire de 1 487 000 \$ au budget 2023 pour la première année de mise en œuvre du Plan de foresterie urbaine.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Programme de soutien aux organismes culturels

BUDGET-2023-031 (CP-ACL-2022-46)

Le comité exécutif recommande d'accepter la demande de budget supplémentaire de 100 000 \$ pour le Programme de soutien aux organismes culturels pour l'année 2023.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-032 (CP-ACL-2022-47)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir la somme de 100 000 \$ pour l'année 2023 au budget du Programme de soutien aux organismes culturels.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Service 211

BUDGET-2023-033 (CP-SLSDC-2022-34)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget annuel récurrent de 81 491 \$ à compter de l'année 2023, et ce, pour la relance du service 211 à la ville de Gatineau.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-034 (CP-SLSDC-2022-35)

Le comité exécutif recommande de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à travailler en collaboration avec Centraide Outaouais pour l'élaboration d'un protocole d'entente relatif à la relance du service 211.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Tarifification – Camps de jour**BUDGET-2023-035 (CP-SLSDC-2022-33)**

Le comité exécutif recommande d'adopter une majoration graduelle des tarifs des camps de jour pour les résidents et les non-résidents pour les années 2023, tel que présenté au scénario 2.

Mandater l'administration à revenir au conseil municipal avant l'étude du budget 2024 afin de faire un bilan des impacts liés à la tarification 2023 des camps de jour ainsi que de présenter les résultats de la révision des programmes et mesures de soutien aux familles pour les inscriptions aux programmes.

Mandater l'administration à revenir à la Commission des loisirs des sports et du développement communautaire avec des scénarios visant à obtenir un équilibre des contributions ville et citoyen. Identifier la période de temps appropriée.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent demande le vote. Le résultat est le suivant :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse France Bélisle	M ^{me} Caroline Murray	M ^{me} Bettyna Bélizaire
M. Steven Boivin	M ^{me} Anik Des Marais	
M. Gilles Chagnon	M. Steve Moran	
M. Jocelyn Blondin	M ^{me} Isabelle N. Miron	
M. Marc Bureau	M. Louis Sabourin	
M. Mike Duggan	M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	
M ^{me} Olive Kamanyana	M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet	
M. Denis Girouard		
M. Jean Lessard		
M. Mario Aubé		
M. Edmond Leclerc		
M. Daniel Champagne		

Le vote de monsieur Moran est indiqué par madame Murray. La recommandation est acceptée majoritairement par les membres du conseil.

Programme d'aide pour le remplacement des entrées de service de plomb**BUDGET-2023-036 (CP-TP-2022-18)**

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 20 000 \$ récurrent pour la mise en œuvre d'un programme d'aide pour le remplacement des entrées de service de plomb (côté citoyen) tel que décrit au scénario retenu, conditionnellement à l'approbation des sommes demandées pour la bonification de service lors de l'étude du budget 2023.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-037 (CP-TP-2022-19)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget opérationnel récurrent de 20 000 \$ pour la mise en place d'une campagne de communication encadrant le remplacement des entrées de service de plomb à la ville de Gatineau.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

PGMR 2023-2029

BUDGET-2023-038 (CP-SEMR-2022-031)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget additionnel de 5,1 M\$ pour financer la mise en œuvre des actions du PGMR prévues en 2023-2029 via la taxe GMR résidentielle.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-039 (CP-SEMR-2022-032)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 2,6 M\$ pour financer la mise en œuvre des actions du PGMR prévues en 2023-2029 via une nouvelle taxe PGMR-ICI.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Bilan – Écocentres mobiles

BUDGET-2023-040 (CP-SEMR-2022-024)

Le comité exécutif recommande de maintenir les écocentres mobiles annuellement, à raison de trois écocentres mobiles pour le secteur d'Aylmer et de deux écocentres mobiles pour le secteur de Buckingham, considérant que ces deux secteurs sont exempts d'écocentre, et de mandater l'administration de proposer, si nécessaire, des ajustements quant au nombre d'écocentres mobiles tenus annuellement en fonction des besoins et de la participation citoyenne.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-041 (CP-SEMR-2022-025)

Le comité exécutif recommande de diminuer le budget actuel de 182 000 \$ au budget requis de 125 000 \$ pour la tenue des écocentres mobiles en 2023.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Bilan de la gestion des encombrants

BUDGET-2023-042 (CP-SEMR-2022-026)

Le comité exécutif recommande de poursuivre le service de collecte d'encombrants valorisables en 2023 et promouvoir ce service auprès des citoyens.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-043 (CP-SEMR-2022-027)

Le comité exécutif recommande de poursuivre le projet pilote pour une collecte d'encombrants sur demande jusqu'en décembre 2023 et mandater le Service de l'eau et des matières résiduelles de déposer un bilan au conseil municipal en mars 2023.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-044 (CP-SEMR-2022-028)

Le comité exécutif recommande de maintenir le service d'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et centre de transbordement et mandater le Service de l'eau et des matières résiduelles de proposer des modifications à la tarification en 2023.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-045 (CP-SEMR-2022-029)

Le comité exécutif recommande de maintenir les collectes spéciales d'encombrants-déchets et encombrants de bois et articles de métal prévues en avril à août, septembre et novembre 2023 et retirer les collectes spéciales supplémentaires prévues en mars 2023 (réduction du budget de 141 000 \$).

Une correction est apportée à cet item afin de remplacer la mention du mois « octobre » par « septembre ».

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-046 (CP-SEMR-2022-030)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 127 000\$ pour engager les ressources nécessaires au maintien de l'apport volontaire d'encombrants-déchets aux écocentres.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

Service de livraison et de réparation des bacs roulants

BUDGET-2023-047 (CP-SEMR-2022-033)

Le comité exécutif recommande de ne pas aller de l'avant avec la possibilité aux citoyens de se présenter aux écocentres de la Ville afin d'obtenir ou de faire réparer un bac roulant.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-048 (CP-SEMR-2022-034)

Le comité exécutif recommande d'augmenter le niveau de service pour atteindre un délai maximal de deux semaines pour la livraison et réparation d'un bac municipal aux citoyens.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

RT20221111-P27

RECOMMANDATIONS FINALES DU BUDGET 2023

BUDGET-2023-050 (CP-FIN-2022-015)

Le comité exécutif recommande de décréter une hausse de taxes pour les opérations de la municipalité de 3,9 % pour le secteur non résidentiel et de 2,9 % pour tous les autres secteurs incluant le secteur résidentiel.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-051 (CP-FIN-2022-016)

Le comité exécutif recommande de fixer le taux de taxes pour la catégorie des 6 logis et plus à 1,01 du taux résidentiel.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-052 (CP-FIN-2022-17)

Le comité exécutif recommande de hausser le tarif des matières résiduelles de 138,84 \$ à 149,85 \$.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-053 (CP-FIN-2022-18)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telle que proposée.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-053.1 (CP-FIN-2022-A2)

Le comité exécutif recommande de bonifier l'enveloppe d'amélioration de services pour la webdiffusion des comités et des commissions. Le choix de mise en œuvre devra être présenté au conseil municipal au début de 2023.

La recommandation est acceptée par les membres du conseil.

BUDGET-2023-054 (CP-FIN-2022-19)

Le comité exécutif recommande d'accepter le budget 2023.

Madame la conseillère Caroline Murray demande le vote quant à cet item.

POUR**CONTRE****ABSTENTION**

M^{me} la mairesse France Bélisle
M. Steven Boivin
M. Gilles Chagnon
M. Jocelyn Blondin
M. Marc Bureau
M. Mike Duggan
M^{me} Olive Kamanyana
M. Denis Girouard
M. Jean Lessard
M. Mario Aubé
M. Edmond Leclerc
M. Daniel Champagne

M^{me} Caroline Murray
M^{me} Bettyna Bélizaire
M^{me} Anik Des Marais
M. Steve Moran
M^{me} Isabelle N. Miron
M. Louis Sabourin
M^{me} Tiffany-Lee Norris Parent
M^{me} Alicia Lacasse-Brunet

L'abstention de monsieur Moran est indiquée par monsieur Sabourin.

La recommandation est acceptée à la majorité par les membres du conseil.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h 10.

M^e Andrée Loyer
Greffière par intérim
Service du greffe

M^e Séléna Beaumont-Demers
Greffière adjointe par intérim
Service du greffe